

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mars 2021

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3980)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 380

présenté par
Mme Calvez

ARTICLE 2 BIS

À l'alinéa 4, supprimer les mots :

« en Conseil d'État ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel sur les conditions d'application.